

# Actions entreprises avec ses résultats, Cameroun

## Préambule

Formateur apicole et apiculteur professionnel en retraite depuis le début de cette année, ma nouvelle vie se passe parfois loin de ma région et notamment en hiver !

Comme vous le savez, je suis fortement engagé dans la transmission des savoirs ; à cet effet, je suis formateur depuis de nombreuses années à l'Université Populaire de Strasbourg (UPE) ce qui m'a entre autre amené à créer Asapistra. J'étais également maître de stage ce qui m'a permis d'accueillir de nombreux stagiaires désireux se former en apiculture professionnelle mais aussi des étrangers comme des algériens, libanais sénégalais ou camerounais. Parmi eux Dieudonné ou encore Hadj ou Frédéric, 3 stagiaires que de nombreux membres de l'association connaissent encore.

J'avais promis à chacun d'entre eux de venir leur rendre visite plus tard ce qui est partiellement respecté car il manque encore le Sénégal (Casamance) et pour Dieudonné (aujourd'hui disparu) il n'a plus pu le voir mais j'ai rencontré de nombreux contacts et je poursuis l'œuvre entamée avec les Baka, peuple pygmée du Sud.

Invité à nouveau par une de mes anciennes stagiaires de l'UPE, je suis allé en novembre 2017 au Cameroun afin d'initialiser un superbe projet apicole.

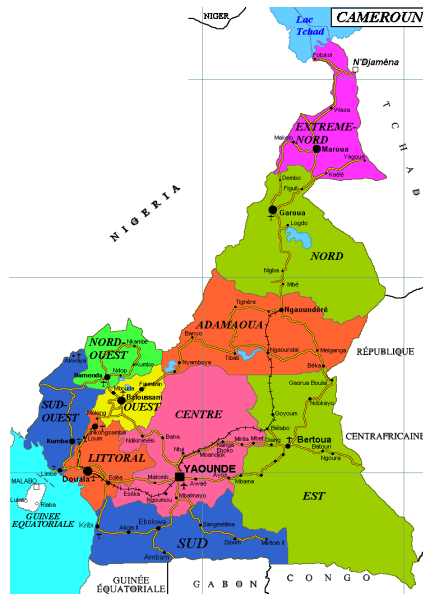
En effet, en milieu rural, les jeunes quittent souvent les exploitations agropastorales dites « de subsistance » pour se masser dans les grandes villes comme Yaoundé ou Douala avec plus de 2,5 millions d'habitants ou plus grave encore, risquent leur vie en immigrant en Europe après mille péripéties souvent mortelles en Afrique et en mer !

L'objectif de l'association locale « Gic Les Amis des Abeilles » est de fixer ces jeunes en leur procurant un revenu complémentaire grâce à l'apiculture.

## Le Cameroun

Le Cameroun, pays d'Afrique Centrale situé au fond du Golfe de Guinée, entre les 2<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> degrés de latitude nord et les 9<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> degrés de longitude s'étend sur une superficie de 475 650 kilomètres carrés.

Il présente une forme triangulaire qui s'étire au sud jusqu'au lac Tchad sur près de 1 200 km tandis que la base s'étale d'ouest en est sur 800 km. Il possède au sud-ouest une frontière maritime de 420 km le long de l'océan Atlantique.



Le milieu naturel du Cameroun est diversifié car plusieurs types de régions naturelles contribuent à la diversité géographique du pays.

- Le sud forestier (provinces du Centre, de l'Est, du Littoral, du Sud et du Sud-Ouest) est situé dans les zones maritime et équatoriale et se caractérise par une végétation dense, un vaste réseau hydrographique et un climat chaud et humide aux précipitations abondantes. Cette région est propice à la culture du cacao, du palmier à huile, de la banane, de l'hévéa et du tabac, etc. Elle abrite les deux plus grandes villes du pays: Douala (première ville, principal port et capitale économique avec ses activités commerciales et industrielles), Yaoundé (deuxième ville et capitale politique). Ces 5 régions représentent environ 270 000 km<sup>2</sup> soit près de 50% du pays.
- Les hauts plateaux de l'ouest (provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest, env 31 000 km<sup>2</sup>), dont l'altitude moyenne est supérieure à 1 100 m, forment une région riche en terres volcaniques favorables à l'agriculture (café, maraîchers, etc.). La végétation y est moins dense que dans le sud forestier et le climat frais qui y règne est favorable à l'éclosion de toutes sortes d'activités. De plus, la forte densité de peuplement par rapport à la moyenne nationale en fait une des premières zones d'émigration. Les principales villes sont Bafoussam, Bamenda et la ville universitaire de Dschang.
- Le nord soudano sahélien (provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, 165 000 km<sup>2</sup>) est une région de savanes et de steppes. En dehors du plateau de l'Adamaoua où le climat est plus tempéré, le reste de cette région est caractérisé par un climat tropical chaud et sec aux précipitations de plus en plus limitées au fur et à mesure que l'on se rapproche du lac Tchad. La région est propice à l'élevage du bovin et à la culture du coton, de l'oignon, du mil, de la pomme de terre, de l'igname blanche et des arachides.

Depuis les années 2000, la population du Cameroun s'est accrue à un rythme annuel moyen de 2,5 %.

A ce rythme, toutes choses étant égales par ailleurs, la population du Cameroun doublera son effectif autour de 2040.

A ce jour, la population des 10 régions selon les dernières estimations :

Centre	4 159 492 habitants	68 953 km <sup>2</sup>
Extrême-Nord	3 993 007 habitants	34 263 km <sup>2</sup>
Littoral	3 354 978 habitants	20 248 km <sup>2</sup>
Nord	2 442 578 habitants	66 090 km <sup>2</sup>
Nord-Ouest	1 968 578 habitants	17 300 km <sup>2</sup>
Ouest	1 921 590 habitants	13 892 km <sup>2</sup>
Sud-Ouest	1 553 320 habitants	25 410 km <sup>2</sup>
Adamaoua	1 200 970 habitants	63 701 km <sup>2</sup>
Est	835 642 habitants	109 002 km <sup>2</sup>
Sud	749 552 habitants	47 191 km <sup>2</sup>

D'autre part, la pyramide des âges de la population rurale porte les marques d'un déficit de population dans les classes d'âges actifs.

Ce déficit serait le résultat d'une forte émigration des jeunes adultes vers les zones urbaines d'une part, vers l'étranger d'autre part avec tout son cortège de drames.

#### A) Production apicole

Le climat de type équatorial, peu variable au cours de l'année, avec une saison sèche et une saison de pluie, offre des conditions favorables à l'apiculture avec une période de production qui s'étale de décembre à juin.

Malgré le potentiel indéniable de l'apiculture, l'élevage des abeilles reste une activité excessivement marginale qui génère une production de miel largement insuffisante par rapport aux besoins des populations locales.

L'apiculture traditionnelle existait et existe toujours dans de nombreuses régions et elle est basée sur la « chasse » aux essaims et au miel. Le fermier découvre un essaim à la cime d'un arbre ou dans un trou, et attend la tombée de la nuit.



Il abat alors l'arbre, ou grimpe avec tous les risques de chute, tue les abeilles en utilisant là encore les méthodes traditionnelles, en l'occurrence de la fumée pour les abeilles.



Lorsque les abeilles sont mortes, il retire les rayons et recueille le miel par tous les moyens dont il dispose : par foulage, pressage, brisage et brûlage.



Le produit obtenu est un miel de mauvaise qualité en matière de goût, de parfum et de consistance. Il contient des résidus et des morceaux de rayons, des restes d'abeilles, de vers et d'embryons d'abeilles. La plupart du temps le miel n'est pas mur et contient une quantité de liquide qui provoque la fermentation. Par ailleurs, il est pollué par la fumée et serait impropre à la consommation en Europe !

Cette forme d'apiculture est responsable d'un sérieux déclin de la population des abeilles et a créé d'importants problèmes :

- la baisse de la pollinisation qui est une menace grave pour l'agriculture (chute des rendements) mais aussi pour la croissance naturelle de la végétation bref pour l'environnement et plus généralement pour la biodiversité !
- La diminution de la population des abeilles s'est également soldée par une baisse de la production de miel dans les différentes régions du Cameroun. Pourtant la végétation naturelle et cultivée (café, eucalyptus, avocat, manguier, ...) est riche en fleurs productrices de nectar et convient à l'apiculture. Dans ces conditions il ne devrait pas être nécessaire d'importer le miel, bien au contraire !

Activité « hors-sol » elle est parfaitement compatible dans tous les milieux, urbains ou ruraux, d'un cycle de production court (décembre à juin), d'un rendement rapide, nécessitant finalement que des investissements limités aux moyens de production, les terres pouvant être mises à disposition par des locations ou des arrangements particuliers (échanges de services, etc...)

Afin de développer ses capacités institutionnelles pour mieux mener la promotion de l'apiculture moderne en milieu rural, le GicAA a donc initié ce projet qui vise spécifiquement à renforcer la capacité de production des apiculteurs en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

***La finalité de ce projet est d'améliorer et de valoriser la petite production locale de miel, de développer l'apiculture familiale pour la faire passer d'un stade d'une apiculture de cueillette à une apiculture moderne et assurer un revenu régulier aux très petits apiculteurs.***

## B) Marché du Miel

Le miel est une denrée rare, disponible en faible quantité avec une qualité souvent approximative compte tenu des techniques de récolte.

Le Cameroun produit dans l'ordre de **4500 tonnes** de miel et **300 tonnes** de cire par an. Ces chiffres indiqués par une fonctionnaire du Minepia, « coordinatrice nationale apicole » ne reposent sur aucunes études statistiques fiables et restent des estimations empiriques.

Localement le marché du miel « artisanal » est diffus, la commercialisation se faisant de bouche à oreille, au bord des champs, le miel n'étant pas encore considéré comme un aliment mais plutôt comme un complément alimentaire voire un médicament !

Une grande partie du marché « officiel » est destinée à l'exportation vers le Nigeria et une faible exportation vers l'Allemagne (env 30 to/an) fait son apparition car la demande devient de plus en plus croissante face aux difficultés de production en Europe !

Ce miel obtient l'agrément d'importation européenne grâce aux analyses physico chimique effectuées par INTERTECK.

La demande est également soutenue pour la cire d'abeille, produit sur lequel l'Europe exprime des besoins importants.

Enfin, dans les commerces de détail ou grandes surfaces alimentaires le miel est présent dans des conditionnements et prix variables mais une réelle méfiance existe à l'égard de ces produits car la qualité est souvent aléatoire : miel douteux, de qualité parfois médiocre voire fermenté, etc...

Les prix sont par ailleurs variés et passent sans problème du simple au triple ! Il n'est ni rare ni exceptionnel de trouver des offres à 2000 cfa/litre jusqu'à 10 000 cfa pour un miel particulier, en l'occurrence le seul miel certifié du Cameroun, le miel blanc d'Oku qui bénéficie d'une IGP !

Cette certification financée et mise en place par l'AFD est exceptionnelle car elle a permis la production d'un miel de qualité original et atypique tirant vers le haut les autres productions apicoles locales.

Au regard de la forte demande nationale et extérieure en miel, cire et propolis, la production apicole présente de réelles opportunités à court et moyen terme.

Pour les investissements dans le domaine de la production apicole, la disponibilité des plantes nectarifères, polliniques et résinifères à floraison étalée sur une bonne partie de l'année est un facteur déterminant.

### C) Politique Apicole Camerounaise

De nombreuses initiatives apicoles se développent un peu partout !

Souvent initiées par des associations ou ONG internationales, elles commencent à trouver des échos gouvernementaux !

C'est ainsi qu'on peut relever :

- L'existence d'une Coordinatrice Apicole Nationale au sein du Minepia
- La création de « Maisons de l'Apiculture » projet mort-né privatisé !
- La prise en compte de l'apiculture comme outil de développement économique en milieu rural par des initiatives étatiques comme le « PADI » ou « Emplois jeunes », « Prodel » ou « Acefa » se traduisant par des soutiens financiers directs,
- La création dans des instituts de formation d'une spécialisation apicole (production animale, entrepreneuriat agropastoral, etc...) se traduisant par des besoins importants en matière de formateurs expérimentés, de ruchers écoles.

Toutes ces initiatives embryonnaires sont partielles et n'englobent souvent qu'un aspect limité de la filière.

## Réalisations

### 1) Novembre 2017

C'était mon premier séjour et je dois avouer que l'accueil des participants fut impressionnant y compris celui des autorités locales.

A fin novembre 2017, nous pouvons enregistrer les résultats suivants :

- Mise en place d'une 1ère semaine de formation théorique et pratique sur Bafoussam,



*Formation théorique à Bafoussam*

- Mise en place d'une 2ème semaine de formation théorique et pratique sur Mfoumbot,



*Formation pratique à Mfoumbot*

- Mise en place d'une 3eme semaine de formation théorique et pratique sur Bamendjou,





*Pratique de transfert d'une ruche traditionnelle dans une ruche moderne*



*Debriefing et recherche de **Varroa** dans le couvain*



*Pratique de la division, essaimage artificiel*

En conclusion,

- 3 x 20 personnes formées lors de ces 3 semaines,
- A ce jour, plus de 25 personnes ont exprimés fortement leur volonté de s'investir dans cette nouvelle activité devant représenter à terme rapproché leur activité principale,



*Les futurs apiculteurs avec la déléguée d'arrondissement du Minepia*



Il reste maintenant à :

- Fournir des ruches modernes aux volontaires,
- Compléter la formation des débutants au cours d'une nouvelle session,
- Former des formateurs afin d'obtenir un effet levier, d'encadrer les apiculteurs débutants.

Sur le plan économique, cette opération est extrêmement intéressante :

- 1 ruche équipée représente un coût unitaire d'env 90 000 FCFA
- Rendement minimum prévu de 10 kg/ruche/an mais avec l'expérience peut monter jusqu'à 25 kg sans aucun problème,
- Coût unitaire du miel 3500 FCFA/kg
- CA prévisionnel : de 10 à 25 kg x3500 = 35 000 à 87 500 FCFA par ruche et par an,
- Smig mensuel local : env 40 000 FCFA !
- Avec 10 à 15 ruches, représentant  $\frac{1}{2}$  journée de travail par semaine pendant 6 mois, un apiculteur serait en mesure de générer des revenus complémentaires extrêmement intéressants !

Le seul problème, difficile à régler est celui de la capacité d'investissement de ces apiculteurs. Même avec une montée en charge progressive, l'accès aux équipements apicoles est problématique.

Des contacts sont en cours avec les ministères pour le financement de ce projet mais ceci est un autre chemin de croix avec des perspectives aléatoires.

Une autre piste étudiée consiste à convaincre les banques locales de microcrédits pour qu'elles acceptent de financer ces équipements sans garanties ou avec une simple caution constituée de dépôts financiers mais ceci est un autre chemin de croix encore plus aléatoire !

## 2) Novembre 2018

Au cours de mon 2<sup>ème</sup> séjour, l'accent a été de faire le point sur les actions de formation de l'an passé et d'évaluer les résultats.

Par la suite, afin de démultiplier mes actions, j'ai voulu sélectionner des référents qui allaient amplifier les formations de base.

Enfin, des contacts ont été pris avec le ministère de l'agriculture pour aider les apiculteurs formés en leur fournissant des équipements et matériels apicoles.

### a) Bilan de la campagne 2017

Sur l'ensemble des apiculteurs formés en 2017, 36 ont finalement « franchis » le pas en s'installant ce qui représente près de 60 % des formés. Il est vrai que les ruches leur ont été fournies !

Ce 'bon' bilan est tempéré par 2 aspects :

- Seuls 26 apiculteurs ont des ruches « habitées » ; en effet, les apis posent leurs ruches et attendent que des essaims veillent bien s'y installer. Ces apiculteurs

disposent ainsi globalement de 68 ruches au total et vont pouvoir envisager d'effectuer leur 1ères récoltes en 2019,

- Ne disposant pas d'enfumeur ou simplement de combinaison ou encore de simple voile ils n'ont sauf exception pas effectué de visites ; ils se sont pour la plupart comportés en simple poseur de ruche, futurs cueilleur de miel ! ce qui est bien sur à l'encontre de la formation dispensée mais qui finalement n'est que le résultat du manque de moyen financier.

Il a donc été nécessaire de reprendre les fondamentaux de la formation de base grâce à la professionnalisation des 26 apiculteurs puis parmi eux, sélectionner 5 qui vont devenir des référents.

- Novembre 2018 Bamendjou : Formation Professionnalisation



- Novembre 2018 Bamendjou : Formation de référents  
Parmi les 26 apiculteurs 'professionnalisés', j'ai sélectionné 5 apiculteurs disposant de compétences plus importantes ; en réalité ce sont des hommes qui avaient déjà des abeilles précédemment. Les 5 disposent d'environ 70 ruches à barrettes, les traditionnelles ruches Kenyannes.

- Décembre 2018 Bamendjou: Nouvelle formation 20 débutant



- Décembre 2018 Obala/Saa: Formation 30 débutants, Co-organisée avec Gescod et l'Issaer



### 3) Janvier 2019

Dans le cadre d'une mission d'études et d'expertise initialisée par le gouvernement camerounais pour le développement d'activités économiques dans les régions du Sud et de l'Est du Cameroun, j'ai été amené avec le GicAA à rencontrer des décideurs et élus locaux dans de nombreuses communes afin de déterminer les potentialités de développement agricole locaux.



Mindouri



Lomié



NGoïla



Messamena



Messok



Somalomo



Lolodorf et Akom II



Sangmelima



Mintom



Meyomessala



Benghis

*Sur toutes ces photos, les rencontres avec les maires, s/préfets, chefs coutumiers, religieux ou délégués régionaux du Minépi, l'accueil fut chaleureux, rempli d'attente et d'espoirs !*

#### b) Entretien avec le Ministre, perspectives

Mi février 2019, j'ai pu obtenir une audience avec le ministre de l'agriculture à Yaoundé.



Cette réunion s'est traduite par la poursuite immédiate de 2 nouveaux entretiens avec des responsables de service du ministère.



*Réunions avec le ministre et ses directeurs*

En effet, le projet que je porte avec le GicAA a véritablement enthousiasmé les responsables qui partagent intégralement toutes mes conclusions.

A travers des formations d'apiculteurs de base, suivies de référents qui seront par la suite professionnalisés et, pour les meilleurs envoyés en France pour suivre des stages de spécialisation, le projet porte sur une mise en route de 600 apiculteurs par an et sur 3 ans chacun devant recevoir 30 ruches habitées.

Au total et à l'issue de ce contrat trisannuel ce seraient ainsi 1800 apiculteurs avec 540000 ruches capables de produire au minimum 10 kg, par ruche et par an ce qui correspond à près de 540 to de miel par an.

Le Cameroun serait ainsi en capacité d'alimenter le marché intérieur puis l'Afrique de l'Ouest et, à terme d'exporter en Europe !

### Perspectives Conclusions

De retour à Strasbourg, un gros travail administratif m'attend : il s'agit de formaliser par écrit toutes mes propositions.

Ce dossier documenté doit être étayé par

- des projections financières, des plans de financement, étape par étape,
- illustré par les réalisations, les études

Il s'agit d'un travail passionnant et potentiellement immense, car outre l'aventure constituant à mettre sur pied une véritable filière apicole à l'échelon d'une nation avec création de signes de qualité, de réseau de distribution, d'organisation des apiculteurs, c'est principalement la dimension humaine qui me motive : permettre à des personnes, jeunes, hommes et surtout femmes à pouvoir, grâce aux abeilles, créer une activité susceptible de générer des ressources intéressantes et d'envisager un avenir plus serein, porteur d'espoir.

Jean-Claude MOES

[jcmoes@free.fr](mailto:jcmoes@free.fr)

06 80 62 51 94